

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 15 Février 1898

PARTIE OFFICIELLE

ALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu les Ordonnances des 24 juin 1874, 12 mai 1883 et 31 octobre 1896.

Notre Conseil d'Etat entendu,

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER

A dater du 1^{er} mars prochain, la taxe établie à leur entrée dans la Principauté par l'Ordonnance du 12 mai 1883, sur les alcools dénaturés pour des applications industrielles impropres à la consommation sera réduite à trois francs par hectolitre d'alcool pur.

ART. 2

Toute revivification ou tentative de revivification d'alcools dénaturés, toute vente ou détention de spiritueux dans la préparation desquels seront entrés des alcools dénaturés ou des mélanges d'alcools éthylique et méthylique, sera punie des peines édictées par l'article 5 de l'Ordonnance du 24 juin 1874.

ART. 3

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Paris, le neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Signé : ALBERT.

Par le Prince :

P. le Secrétaire d'Etat,

Le Conseiller d'Etat délégué,

Signé : DUGUÉ DE MAC CARTHY.

Le Prince par Ordonnance du 6 février 1898, a autorisé M. Joachim Ramonet y Mendo de Figueroa, Secrétaire de la Légation de Monaco à Madrid, à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, qui lui a été conférée par S. M. la Reine Régente d'Espagne.

Par Ordonnance Souveraine du même jour M. le docteur Camille Onda, adjoint au médecin de la ville de Monaco, est autorisé à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, qui lui a été conférée par S. M. le Roi Humbert I^{er}.

NOUVELLES LOCALES

Sur les Observatoires Météorologiques de l'Océan

Le Prince a communiqué, lundi 31 janvier, à l'Institut, les premiers résultats des efforts que Son-Altesse Sérénissime poursuivait depuis quelques années pour amener l'institution d'observatoires météorologiques sur l'océan Atlantique.

Le Portugal a répondu le premier à cet appel en créant deux stations aux Açores : l'une à l'île de San-Miguel, il y a quatre ans, et l'autre à l'île de Florès en 1897.

Au point de vue des phénomènes météorologiques intéressant les côtes d'Europe, comme au point de vue du développement de la science, ces deux observatoires ont déjà fait leurs preuves et, après la communication du Prince, M. Mascart, directeur du bureau central météorologique de France, est venu en faire ressortir toute l'importance.

Le relevé du service téléphonique de la Principauté pour l'année 1897 accuse cent abonnés au réseau monégasque proprement dit, 13 lignes privées et 10 abonnements de saison, soit un total, au 31 décembre, de 123.

Depuis le 11 de ce mois, une voiture de place stationne quotidiennement sur la place du Palais, côté de la promenade Sainte-Barbe.

Le public verra avec plaisir cette innovation, car la voiture jusqu'ici stationnant à proximité du Gouvernement était souvent insuffisante, surtout l'hiver, pour les étrangers qui visitent notre ville.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Othello

Nous voici en plein renouveau théâtral. M. Tamagno a fait, depuis le 5 courant, sa rentrée triomphale à Monte Carlo dans *Othello*, le magnifique opéra de Verdi. Il chante et joue le rôle du Maure de Venise — cela va sans dire — avec un talent et une autorité qu'il est impossible de surpasser. Le *bis repetita placent* des Romains se trouve, en ce cas, plus que justifié, car c'est en répétant pour la troisième fois le même opéra qu'on l'a rendu plus attrayant, et cet attrait n'est que la conséquence du goût qu'on y prend, après avoir mieux compris tout ce qu'il y a de grandiose dans le dernier chef-d'œuvre du Cygne de Busseto.

Des plumes plus compétentes que la nôtre rendront sûrement compte de ces belles soirées, où les applaudissements nourris éclatent comme une fanfare de gloire à chaque instant, après chaque apparition d'un artiste aimé d'un public, habitué à être gâté dans un milieu aussi *select*, par ces spectacles dont on lui fait un régal des plus délicats. Nous en parlerons, nous, en spectateur très enchanté et très impressionné. En effet, il était dit que dans ces inoubliables fêtes de l'art, aucune attention délicate ne serait négligée. Aussi S. A. S. la Princesse Alice, qui en est la bienveillante patronnesse, les a-t-elle honorées constamment de sa présence.

La dernière d'*Othello* a pris fin dans son apogée de succès, devant une salle des plus brillantes. Résumons l'œuvre, l'espace dont nous avons encore à disposer ne nous permettant pas, à notre grand regret, de reproduire ici toutes nos impressions.

On sait que l'action de ce drame psychologique se passe, d'après Shakspeare, vers la fin du XVI^e siècle. Dans l'ouvrage lyrique de Boïto, elle se trouve reculée d'un siècle, sans doute à cause des nécessités de la scène. Le librettiste a dû y supprimer aussi tout le premier acte. La scène se passe dans une ville de l'île de Chypre. Tout ce qui précède le mariage d'Othello et de Desdémona a disparu. Personne n'ignore l'intrigue autour de laquelle se déroulent les différentes péripéties qui forment l'ensemble de cette tragédie, et nous ne saurions désirer un drame lyrique mieux réussi. La musique en fait un chef-d'œuvre.

Dans cette délicieuse partition, malgré les quelques rares réminiscences de l'ancienne manière italienne, on sent l'inspiration d'un génie, maître de toutes les ressources de son art, avec une pointe de modernisme, qui la rend particulièrement intéressante, et une allure très personnelle. L'orchestration, pour compliquée qu'elle puisse paraître, n'est jamais en défaut ; et l'action a amené l'insigne compositeur à une variété de tons considérable : tour à tour, dramatique, passionnée ou tendre, elle vous entraîne à en suivre — troublé ou extasié — les moindres effets. Il est évident que le célèbre maître, dans ses dernières évolutions n'a fait que se rapprocher toujours davantage de la perfection. Il a su prouver que le génie n'a pas l'immobilité comme base, mais plutôt le privilège de pouvoir régler son idéal sans se laisser influencer. Musicien d'une puissance extraordinaire, il peut bien exercer, lui, une certaine influence sur l'école musicale contemporaine : il n'en subit aucune. Son style se trouve sans doute transformé, mais il a conservé son originalité et son caractère artistique. C'est là le secret de sa grandeur.

La muse dramatique doit être aussi fière que sa sœur musicienne, le libretto étant fait par Boïto, qui est lui-même un grand compositeur et un poète admirable. En l'écrivant, Boïto a dû se souvenir de la poésie du Dante dans ces vers immortels de *Francesca da Rimini* : elle lui a inspiré ce duo incomparable que Verdi divinise en y ajoutant la poésie des sons :

Mio superbo guerrier ! Quanti tormenti,
Quanti mesti sospiri e quanta speme
Ci condusse ai suavi abbracciamenti !
Oh ! com' è dolce il mormorare insieme :
Te ne rammenti !

Ce sont des pages d'une magistrale couleur lyrique. La scène finale du troisième acte en déborde. Ici, la note musicale est ailée. Elle emporte notre âme vers les cieux, sans rien lui enlever de son trouble. Ce trouble s'accroît et vous saisit, lorsque Othello, exalté par son immense amour, et tremblant, soupire :

Tale è il gaudio dell'anima, che temo,
Temo che più non mi sarà concesso
Quest'attimo divino
Nell'ignoto avvenir del mio destino !

Aux supplications de Desdémona qui désire

que cette flamme ne s'éteigne jamais, Othello unit ses vœux ardents :

Amen! risponda la celeste schiera!

Amen, avec toute mon âme, fait dire Shakspeare à son personnage : « *With all my soul!* »

Constatons encore et toujours les beautés dont ce chef-d'œuvre est riche dans le *quatuor* du mouchoir, dans la scène grandiose du troisième acte, dans celle où l'infortunée Desdémona, pressentant sa fin prochaine, chante la *Chanson du Saule*; enfin la rapidité avec laquelle se produit la catastrophe finale. C'est la lutte suprême, où l'orchestre gronde et frémit et pleure sur le tragique dénouement. Dans chaque note, vous sentez frissonner votre âme. Tous les instruments gémissent avec Othello mourant désespéré, poursuivi par son inconsolable remords :

E tu... come sei pallida! e stanca, e muta, e bella!

Puis, la tendre note du baiser, si voluptueuse au premier acte, lui revient sur les lèvres, comme pour les lui fermer à jamais dans une chaste caresse.

La scène, vous le voyez, est terrifiante : elle est d'un effet prodigieux. Tamagno a fait là une création unique. Il a savamment évité l'écueil qui s'offrait à lui : il n'a fait de son personnage ni un sujet commun, ni un type fantastique. Ce qu'il nous a présenté, c'est un homme de chair et d'os, mais un homme, un mâle, un africain, dont les sentiments portent l'empreinte de sa nature ardente, de sa bravoure sauvage et de son grand cœur. Aussi son succès a été immense.

Remercions l'intelligente Direction de nous avoir fait applaudir avec autant d'enthousiasme que de sincérité un autre grand artiste, M. Kaschmann, lequel a su créer de son côté le rôle de Jago de façon à ravir une salle, qui, quoique composée d'éléments divers, a prouvé qu'il ne manque pas d'admirateurs pour ce qui est vraiment beau, sublime.

M. Kaschmann a été, comme toujours, parfait de mesure, de justesse, de tact et de tenue. Son organe puissant et sympathique excelle et nous laisse sous le charme. On sait du reste qu'il est *quelqu'un* sans imiter personne. Ajoutons qu'il séduit par sa grande distinction native aussi bien que par son tempérament artistique, qui le rend maître absolu de la scène : la toile se lève, il conquiert aussitôt l'attention et la sympathie, et bientôt l'intérêt croissant qu'il appelle sur lui, en faisant admirablement valoir ses grandes qualités dramatiques, enlève les bravos unanimes du public.

M^{lle} Darneiro, dont les éloges ne sont plus à faire, a été très applaudie dans le rôle de Desdémona. Elle y a été remarquable par son jeu délicat et par sa voix exquise.

Il serait superflu de complimenter l'orchestre qui, comme toujours, a été parfait de tous points dans l'exécution de la partition de l'œuvre. Il s'est même surpassé.

La mise en scène d'*Othello* est d'un luxe extraordinaire, soit comme décors, soit comme costumes.

Nous n'avons qu'à féliciter tout particulièrement les chœurs, toujours en progrès, qu'il nous a été donné d'admirer du commencement à la fin. Il serait difficile de trouver ailleurs un ensemble plus puissant et plus homogène, ce qui complète d'une manière on ne peut plus heureuse le succès de ces œuvres impérissables.

FERNAND PLATY.

Le 11 février, vers 3 heures de l'après-midi, un accident qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit boulevard des Moulins. La voiture de place n° 2, appartenant à M. Louis Brambilla, conduite par le nommé Joseph Capillari, venant de la route de Menton, s'étant croisée avec une voiture de remise du sieur Seveso, loueur, boulevard de l'Ouest, et les deux attelages s'étant heurtés, les chevaux de la première ont pris peur et se

sont emballés. M^{me} Gunsbourg, femme de M. le Directeur du Théâtre, qui se trouvait dans le vis-à-vis n° 2, effrayée, sauta sur la route et en fut quitte pour quelques ecchymoses, mais le cocher Capillari fut projeté à terre. Libres alors, les chevaux continuèrent leur route à toute vitesse. Avenue de la Costa, devant le Savoy-Hôtel venait l'automobile de M. le baron de Rothschild. Le mécanicien de ce véhicule, nommé Justin, voulut descendre pour les arrêter, il tomba malheureusement sous les pieds des chevaux, enfin ceux-ci, quelques pas plus loin purent être arrêtés par M. Henri Tévelès, secrétaire de l'hôtel Beau-Rivage, qui s'est courageusement élancé à leur tête. Le timon de la voiture a été brisé. Le conducteur Justin n'a eu qu'une blessure sans gravité à la tête. Capillari ne s'est fait aucun mal.

Les attractions du Palais des Beaux-Arts sont, à dessein, variées chaque semaine, et la collection de leurs programmes devient de plus en plus intéressante. Le choix, notamment des conférences suivies par un public d'élite, à l'exemple de S. A. S. notre gracieuse Princesse, est de nature à ajouter au renom des ressources intellectuelles de Monte Carlo.

Ce n'était pas une séance ordinaire que celle de mercredi dernier, au cours de laquelle le chinois Ly-Chao-Pee a retenu sans fatigue l'attention de son auditoire, en décrivant quelques points de l'immense empire d'Extrême-Orient, et en nous révélant, d'une voix autorisée, en termes imagés, les habitudes de trois cent millions d'hommes qu'un avenir désormais prochain doit mettre en relations intimes avec nous, après des siècles d'un isolement rigoureusement observé.

Deux curieuses projections photographiques ont complété de la manière la plus heureuse les explications données.

Ce qu'il faut retenir aussi de cette conférence, c'est qu'elle était faite en très bon français et avec une remarquable érudition, par un Chinois portant à juste titre les palmes académiques et d'autres insignes honorifiques. Nous n'offenserons personne en affirmant que bien peu d'européens pourraient donner aux Chinois, dans leur langue, le régal d'une pareille audition.

La conférence de M^{me} Thénard, sur le Vieux Paris, avait attiré, vendredi dernier, une assistance élégante et choisie. Les aperçus de la spirituelle sociétaire de la Comédie Française, émaillés d'anecdotes inédites et originales, ont été soulignés par les applaudissements de la salle entière.

Ce régal littéraire s'est terminé par d'amusants monologues et une divertissante comédie, *L'une ou l'autre*, délicieusement jouée par l'éminente conférencière.

Jeudi matin est arrivé dans notre port le vapeur de commerce anglais *Blairmount*, chargé de houille pour l'usine à gaz.

Ce bâtiment vient de Newcastle; il a 20 hommes d'équipage, capitaine Keith, et jauge 891 tonneaux.

Arrivés dans notre port :

Le 8 février, yacht à vapeur autrichien *Viglia*, à M. le baron Nathaniel de Rothschild, venant de Villefranche, 44 hommes d'équipage, 13 passagers.

Le 11 février, yacht à vapeur anglais *The lady of Clewell*, à M. Wilkinson, venant de Cannes, 16 hommes d'équipage, capitaine Green, jauge 136 tonneaux.

Nous avons le regret d'apprendre la mort à Nice, dimanche dernier, de M^{lle} Fortunée-Magdeleine-Stéphanie Gastaldi, sœur de M. le Maire de Monaco, décédée à l'âge de 73 ans

Nous présentons nos respectueux compliments de condoléances à M. le Comte Gastaldi.

Condamnations prononcées la semaine dernière, par le Tribunal Supérieur :

Le 8 février :

Pierre-Joseph Caratti, 18 ans, sans profession ni domicile, quinze jours de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive) ;

Benoît-Jean-Baptiste Carbonne, 18 ans, journalier à Vintimille, vingt jours de prison pour même délit que le précédent ;

Maria Barberis, femme Dalavorio, 30 ans, aubergiste à Monaco, [trois mois de prison pour vol ;

Louise Porcu, femme Fautrier, 34 ans, boulangère à Monaco, trois mois de prison, banque-route simple.

Le 10 février :]

Marie-Justine Léotart, femme Maracco, 36 ans, commerçante à Monaco, 5 francs d'amende pour tenue d'un débit de boissons sans autorisation ;

Louis Lansard, 45 ans, hôtelier à Monaco, 25 francs d'amende (par défaut), pour introduction de viande en fraude ;

Jean-Baptiste Oneto, journalier, 43 ans, sans domicile fixe, six jours d'emprisonnement pour mendicité.

Jeudi 17 Février 1898, à 2 h. et demie

12^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. Xavier LEROUX

et de M. Léon JEHIN

avec le concours de

M^{me} HÉGLON, de l'Opéra — M^{me} Paola RAINALDI

M^{me} MONGELLAZ — M. Paul LITTA, pianiste

et des Chœurs du Théâtre — Chef: M. Sylvio LAZZARI

Première partie

Le Roi d'Ys, ouverture..... Ed. Lalo.

Fantaisie Hongroise..... F. Liszt.

M. Paul Litta

L'Enterrement d'Ophélie..... Bourgaudt-Ducoudray

A. *Berceuse*..... Grieg.

B. *Marche nuptiale Norvégienne*..... Id.

C. *Polonaise en la bémol*..... Chopin.

M. Paul Litta

Deuxième partie

Œuvres de M. Xavier LEROUX

Sous la direction de l'Auteur

Harald, poème romantique..... Xavier Leroux

Vénus et Adonis..... —

M^{me} Héglon, M^{me} Paola Rainaldi, M^{me} Mongellaz

Les Perses..... —

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS DE DEUXIÈME SÉRIE

Mardi 8 février 1898

Cinquante-huit tireurs ont pris part au *Prix de Février*. Les deux premières places ont été partagées entre MM. le comte Gajoli et comte Salina, 7 sur 7; la troisième place a été partagée entre MM. Berridge et Moncorgé, 6 sur 7.

L'autre poule a été gagnée par MM. Moncorgé et colonel Nixey.

Mercredi 9 février

Le *Prix de Villefranche* a réuni cinquante-huit tireurs. Les deux premières places ont été partagées entre MM. L. Henri et Lonhienne, 6 sur 6; M. Moncorgé, 7 sur 8, troisième.

L'autre poule a été partagée entre MM. Galfon et Bel-lusci.

Vendredi 11 février

Soixante et un tireurs se sont disputé le *Prix d'Eze* qui a été gagné par M. Hans Marsch, tuant 8 sur 8; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Miéville et Morgan, 9 sur 10.

Samedi 12 février

Quarante-neuf tireurs ont pris part au prix offert par l'*Hôtel de Paris* qui a été gagné par M. Thellusson, 12 sur 12, premier, battant M. Blake, 11 sur 12, deuxième; M. Moncorgé, 10 sur 11, troisième.

L'autre poule a été partagée entre MM. Drasse et Foxill.

Lundi 14 février

Quarante-six tireurs ont pris part au *Prix de Saint-Laurent*. Les deux premières places ont été partagées entre MM. O. Brien et V. Black, 6 sur 6; la troisième place a été partagée entre MM. Ker et Hans Marsch, 5 sur 6.

L'autre poule a été gagnée par MM. le baron de Montpellier et Roberts.

Mercredi 16 février : *Prix de Sospel* (handicap), 1,000 fr.
Vendredi 10 février : *Prix de la Ligurie* (handicap), 1,000 fr.

Tir au pistolet et au sanglier.
Salle d'escrime.
Leçons de boxe anglaise dans la salle d'escrime, par M. George Reynolds.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Tous les samedis, à 3 heures, tirage de la Tom-bola.

Voici la liste des trois tirages déjà effectués :

Premier, 29 janvier :

3998 — 2485 — 3901 — 5016 — 12 — 644

Deuxième, 5 février :

325 — 1379 — 498 — 6520 — 88 — 2048

Troisième, 12 février :

309 — 4859 — 832 — 6017 — 913 — 6323

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

FÊTES DU CARNAVAL

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour, délivrés du 19 au 21 février inclus, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 23 février.

BIBLIOGRAPHIE

Nous lisons dans le numéro du 1^{er} février de la *Revue des Lois Nouvelles*, au titre Bibliographie, les lignes suivantes consacrées au discours de rentrée de M. Mareschal, substitut de l'Avocat Général.

Parmi les discours déjà signalés par nous à l'occasion de la rentrée des cours et tribunaux, celui de M. Mareschal nous a paru mériter une attention et une mention particulières. L'esprit se trouve, en effet, naturellement attiré vers les sujets qui s'imposent par leur actualité. Celui du statut personnel et des controverses qu'il soulève, présente, à ce point de vue, un intérêt pressant et particulier. Nous n'entrons point, dans un ordre d'idées aussi complexe, au fond des discussions même que soulève l'interprétation de l'article 3 du Code civil, « cet article qui, disait Faure devant le Tribunal, contient les principales bases de la matière connue dans le droit sous le titre de statut personnel et de statut réel. » Qu'il nous suffise de le signaler ici à nos lecteurs. Ceux d'entre eux, et le nombre en est grand, qu'intéresse cette question si actuelle et si controversée, trouveront dans le discours de M. Mareschal, réunis dans un style clair, élégant et concis, des éléments précieux d'information. Ce travail marque un progrès de plus dans la voie de l'entente internationale en vue de la protection des droits personnels de l'étranger « gage, écrit l'auteur avec raison, de la paix du monde civilisé. »

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Paris se trouve en présence d'une véritable invasion de mendiants nocturnes. On est envahi de tous côtés par de faux infirmes et par de fausses mères de famille, sans parler des ouvriers sans ouvrage.

D'où peuvent bien sortir tous ces malheureux et toutes ces malheureuses, tous ces malandrins et toutes ces malandrines ? La misère est-elle moins secourue ? La police est-elle moins bien faite ? Est-ce le pullulement qui annonce les révolutions ? Est-ce les mouches qui annoncent l'orage ? Est-ce les canards sauvages qui annoncent l'hiver ?

On voit de grandes voitures emporter des voyageurs et des colis vers la gare du P.-L.-M. Je viens d'y apercevoir de nombreuses caisses venant de Londres et à destination de Nice.

Cet imposant bagage est celui de la reine Victoria qui, comme on sait, se rendra le mois prochain sur la côte d'Azur où elle doit passer quatre ou cinq semaines en compagnie de la princesse Béatrice, sa fille.

Sa Gracieuse Majesté est attendue là-bas dans les premiers jours de mars.

On va au bal de l'Opéra, comme on y allait les années précédentes et comme on ira encore les années suivantes.

Les uns s'y amusent, les autres y ont un air attristé. Mais il faut bien fêter le Carnaval. Pauvre Carnaval Parisien ! Plus de bœuf gras. Les organisateurs font grève : il paraît que ce titre d'organisateur coûte trop cher.

Les désastres de 1870 et 1871 avaient interrompu la tradition. On a essayé de la renouer ; elle n'a pas tenu : encore une fois, elle vient de se rompre. Je crois qu'elle sera peu regrettée. De moins en moins, notre peuple s'intéresse aux ripailles du carnaval.

Comme le dit spirituellement notre confrère de Houx : « Cet étalage de filets et d'aloysaux vivants, avec accompagnement de mousquetaires et de fanfares, n'a plus guère de sens depuis qu'il a cessé d'être l'adieu aux joies de la chère avant les longs jeûnes du carême. La tolérance de l'Eglise a rendu si douce l'observation des préceptes que le maigre et l'abstinence n'offrent plus qu'une agréable distraction aux estomacs pieux. La vieille morue salée a cédé la place, sur les tables dévotes, aux vanneaux, aux canards sauvages et à tout ce gibier que frère Gorenflot n'aurait plus besoin de baptiser *carpe* pour le rendre conforme à la stricte observance.

« Le bœuf gras a donc cessé d'apparaître comme la victime expiatoire de notre glotonnerie à la veille de la pénitence. On lui a fait grâce de la parade avant l'exécution. On le mangera, en temps prohibé, sans apparat, sans joie et sans remords. »

Ce serait vraiment pousser trop loin le respect des traditions, que de dépenser des sommes énormes pour des exhibitions populaires qui n'intéressent plus guère le peuple, depuis que pour trente sous il peut s'offrir au théâtre, des féeries mieux réussies.

×

Il nous restera cette journée de la mi-carême où blanchisseuses et étudiants célèbrent, avec une pompe païenne, la fête du printemps. La cavalcade de la mi-carême aura, assure-t-on, un grand éclat.

C'est la reine des Halles, M^{lle} Marie Bordillon, qui a été proclamée reine des reines, et les membres du comité n'ont pas eu mauvais goût, car c'est une belle enfant que M^{lle} Marie Bordillon, et son roi, M. Gerbauld, est un gail-lard qui ne s'ennuiera pas une minute le jour de la Mi-Carême.

M^{lle} Bordillon trônera dans un char qu'on nous a dit être une merveille de bon goût et d'élégance, en compagnie de ses quatre demoiselles d'honneur, représentant chacune un marché : M^{lles} Désirée Leroy, Alice Leroy, Jeanne Cazaux et Valentine Sasse.

La cavalcade sera superbe :

Le style François 1^{er} a été choisi pour les costumes.

En tête du cortège caracolent treize musiciens à cheval, richement vêtus, précédant le marché du Temple, le marché des Halles, le marché Saint-Germain, et enfin le marché Lenoir.

Cet ordre, qui a été fixé une fois pour toutes, a été adopté l'année dernière ; or, on s'en souvient, c'était le marché Lenoir qui tenait la tête. Il est peut-être bon de rappeler, en même temps, que l'époque représentée était le règne de Louis XV.

Les personnages de chaque marché au nombre d'une cinquantaine environ, précédés du landeau où se tiendront leurs roi et reine particuliers, seront en costumes et assis dans des laudaus.

Le marché des Halles seul, aura un char, un superbe char trainé par six chevaux qui a été commandé à M. Hallé.

Ce sera si beau qu'on se croira dans le Midi, si le soleil daigne être bon prince et envoyer ses chauds sourires.

×

Au moment où paraîtra cette lettre, le théâtre contemporain aura vu jouer un chef-d'œuvre, la *Paméla* de M. Sardou.

Le maître a lu plus de cent ouvrages pour composer sa pièce d'après des données historiques. Mais il est difficile de parvenir à la vérité et nul ne peut le blâmer si en présence de la divergence d'opinions des historiens sur la question de savoir si Louis XVII était mort à la prison du Temple ou bien s'en était évadé, il a opté pour celle des deux hypothèses — la dernière — qui servait le mieux ses intérêts dramatiques.

M. Sardou croit pouvoir affirmer que l'enfant enterré au cimetière Sainte-Marguerite n'était pas le Dauphin. C'est sa conviction. Elle s'appuie sur la brochure qu'a publiée le docteur de Baecker, en 1894, après l'exhumation des restes de Louis XVII et leur examen approfondi. Je viens de relire le rapport et les notes des docteurs de Baecker, Bilhaut, Magitot et Manouvrier. Or, que disent-ils ? Que si l'état du squelette porte l'âge probable de seize ans au minimum, conclusion qui suffirait à écarter l'hypothèse que le squelette avait pu appartenir à Louis XVII, l'exa-

men des dents indiquerait, en outre, que le sujet était âgé de dix-huit à vingt ans.

Rien qu'en s'appuyant sur ce témoignage, M. Sardou était autorisé à pencher pour la substitution. Et ce n'est pas même, de sa part, une trop réelle entorse à la vérité que de faire jouer le rôle du faux Dauphin par un travesti, puisque MM. Magitot et Manouvrier ont déclaré, après Récamier, que le squelette sur lequel ils avaient été appelés à se prononcer était celui d'un sujet « probablement » masculin....

C'est sur cette donnée que M. Sardou a construit sa pièce, dont nous ne saurions faire ici l'analyse.

1^{er} acte — L'appartement de Barras au Palais-Royal, actuellement la maison de Véfour.

2^e acte — L'antichambre de l'appartement du Roi au Temple. C'est la visite de Barras au lendemain du 9 thermidor.

3^e acte — Une boutique de menuisier ; c'est l'échoppe de la ruelle, près du Temple.

4^e tableau — Barras à l'hôtel d'Aligre. Le superbe hôtel d'Aligre était situé entre la rue du Bouloir et la halle aux blés.

5^e tableau — La crypte du Chapitre, sous la cour du Temple.

6^e tableau — L'évasion, la cour du Temple la nuit, au clair de lune. Dans le lointain, la ville et le clocher de Saint-Nicolas-des-Champs.

7^e tableau — Les rives de la Seine à Verneuil. Le Dauphin est sorti de l'échoppe dans un tonneau, transporté sur un bateau et amené ainsi à Verneuil, où se termine le drame. L'enfant est sauvé.

Paméla, c'est M^{me} Réjane. Elle est supérieure à elle-même et porte des toilettes dont on peut juger par le relevé

1^{er} acte — Une robe décolletée forme Directoire ; jupe rasant terre en mousseline, fond jaune citron et médaillons fond blanc à fleurettes roses. Ceinture sous la poitrine, assez haute, de nuance foncée. Bouquet de gui au corsage retenu par un bijou. (Ce bouquet joue un rôle important dans la pièce, car on le reverra à tous les actes). Mantelet de l'époque en taffetas noir changeant, garni de velours noir, grands pans devant. Petit chapeau plat, paille écrue, avec barbe en dentelle bise partant des tempes et tournant derrière la tête ; brides en velours noir.

2^e acte — Une robe crêpe de Chine vert d'eau décolletée. Spencer en velours vert bouteille. Bandes de broderies en mousseline blanche, imprimée autour l'application. Chapeau habillé ; mantelet mordoré.

3^e acte — Robe de crêpe de Chine blanc, ouverte de côté sur mousseline jaune à traîne. Taille sous les bras. La robe est garnie dans le bas d'une grecque en brillants, broderie vert pomme et argent ; épis d'argent en semis. Petit boléro brodé vert et brillants.

C'est la plus riche des toilettes de M^{me} Réjane. Il y a également, pour cette toilette, un collier copié sur un modèle ancien très joli. Il est fait de plaques d'or retenues par deux motifs en émail bleu et fleurs en brillants dessus.

4^e acte — Toilette de blanchisseuse toile imprimée à fleurettes ; bonnet de lingerie avec petite ruche ; petit tablier et fichu genre de celui de *Madame Sans-Gêne*.

Voilà un drame à beaux costumes, à grande attraction, qui aura autant de représentations que *Madame Sans-Gêne*.

×

Le Conseil Supérieur de la Société Nationale d'encouragement au bien, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphen Liégeard, que vous n'avez pas, cette année, la satisfaction de compter au nombre de vos hivernants, bien qu'il soit un des heureux propriétaires de villas de Cannes.

Après une allocution très fine et très goûtée du charmant poète des *grands cœurs* et de la *Côte d'Azur*, le rapport, lu par le Secrétaire général M. Caussière, a constaté l'éclat satisfaisant de l'association.

Le conseil a ensuite décidé que trois couronnes civiques seraient décernées 1^o à M. le général Saussier, cette haute personnification de l'armée française ; 2^o aux frères de Saint-Jean-de-Dieu, pour leur asile de jeunes garçons infirmes ; 3^o à M. l'Abbé Rambaud, fondateur de la « cité de l'enfant Jésus » à Lyon.

DANGEAU.

AVIS

A VENDRE un fonds de commerce réunissant : Une épicerie Parisienne avec grande boucherie et charcuterie fine, le tout luxueusement installé, — situé au centre de Monte Carlo, situation unique, — d'un rapport assuré.

S'adresser à M. Croco, Syndic de la faillite MASSA, à Monaco.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, le vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré, monsieur le baron Arthur de ROTHSCHILD, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, demeurant à Paris, 33, Faubourg Saint-Honoré, ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire, à acquis de :

1^o Monsieur Hector de Angelis, régent du Vice-Consulat d'Italie à Monaco, et madame Lucie GÉRARD, son épouse, demeurant ensemble à Monaco ;

2^o Monsieur Ernest de Angelis, propriétaire, demeurant à Monaco ;

3^o Madame Marie-Louise Concetta de ANGELIS, épouse de monsieur Jean-Paul GIRARD, négociant, avec lequel elle demeure à Monaco ;

4^o Et madame Adèle Agnès-Marie-Louise de ANGELIS, épouse de monsieur Jean-Laurent CIVALLERO, comptable, avec lequel elle demeure à Monaco, ayant aussi élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire.

Une parcelle de terrain de la contenance de deux cent six mètres cinquante et un décimètres carrés, sise à Monaco, quartier de la Condamine, au lieu dit jardin de Millo, aux angles de la rue du Port avec celle des Gazomètres et une rue encore innommée, portée au plan cadastral sous partie du numéro 150 de la section D, et confinant : au nord, la maison Olivier ; à l'est, la ruelle des Gazomètres ; au midi, la rue du Port et au couchant, la rue nouvelle innommée.

Cette acquisition a été faite au prix de dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-cinq francs quatre-vingt-dix centimes.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le quinze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Dûment enregistré.

Pour extrait :
Signé : A. BLANC.

AVIS

Par acte sous seing privé en date à Monaco, du huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, dûment enregistré, le sieur **Emile TAMAGNO**, garçon épicer, demeurant à Monaco, a acquis de la dame **Marie PASSERON**, de son mari dûment autorisée, le fonds de commerce d'épicerie et comestibles, que celle-ci exploite à Monaco, jardin de Millo.

Les créanciers sont priés de déposer leurs titres de créance en l'étude de M^e TOBON, huissier à Monaco, 30, rue du Milieu, dans la huitaine, à compter de ce jour.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la dame **Louise PORCU**, épouse **FAUTRIER**, boulangère et épicière, demeurant à Monaco, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se réunir le **21 février courant, jour de lundi, à 9 heures du matin**, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat et en cas d'union, pour y être consultés conformément aux articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 11 février 1898.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite de la demoiselle **Pauline MONTOLIVO**, marchande de nouveautés, à Monaco, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, le **1^{er} mars prochain, à 2 heures et demie du soir**.

En conséquence, ils sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 15 février 1898.

Pour le Greffier en Chef,
A. Croco, C. G.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
7, rue du Milieu, 7

VENTE APRÈS FAILLITE

Le samedi dix-neuf février courant, à neuf heures du matin, et jours suivants s'il y a lieu dans la salle de vente Cursi, boulevard Charles III, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de marchandises dépendant de la faillite **Louise FAUTRIER**, tels que : cafés, bougies, savon, amidon, chocolat, sardines, pâtes, fruits secs, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

Monaco, le 12 février 1898.

L'Huissier, BLANCHY.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le Juge Commissaire en date de ce jour exécutoire sur minute et avant son enregistrement.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 13 février 1898

CANNES, vap. <i>Emille-Salacroup</i> , fr. Maufret,	passagers,
NICE, vapeur <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Schaffino,	id.
ID. y. à vap., <i>Arcturus</i> , amér., c. Davis,	sur lest.
VILLEFRANCHE, y. à vap., <i>Veglia</i> , aut. c. Stroll,	id.
ID. y. à voile, <i>Satanita</i> , ang., c. Bivas,	id.
NICE, y. à vap., <i>Ar-Nedelec</i> , fr. c. Casanova,	passagers.
NEWCASTLE, vap., <i>Blairmount</i> , ang. c. Keith,	houille.
CETE, br.-goél. <i>Charles-René</i> , fr., c. Dalest,	vin.
CANNES, y. à vap., <i>The Lady of Glenell</i> , ang. c. Green,	sur lest.
ID. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sable.
VILLEFRANCHE, y. à vap., <i>L'Aigle</i> , fr., c. Cléguer	sur lest
CANNES, b. <i>St-Jean-Baptiste</i> , fr., c. Génouves,	sable.

Départs du 6 au 13 février

CANNES, b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sur lest.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.
ID. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID. b. <i>Louis</i> , fr., c. Ramazini,	id.
ID. b. <i>Ville de Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
POUR LA MER, y. à vap., <i>L'Aigle</i> , c. Cléguer,	id.
ID. yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	id.

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tous faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes —
Maillots et Bas — **Robes de Chambre et Coin de feu** — **Vêtements Imperméables — Habits —**
Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir —
Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

M^{me} Antoinette MASINO

SAGE-FEMME DE 1^{re} CLASSE

7, rue Grimaldi, maison Colombara, au 1^{er}

CONDAMINE

— Prend des pensionnaires — Prix modérés —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
7	754.2	754.2	753.9	754.1	755.1	8.6	10.8	9.7	8.7	8.3	81	S O faible	Beau, Nuageux
8	756.5	756.9	756.1	756.1	756.8	10.2	11.9	11.7	9.2	9.2	83	id.	Beau
9	758.2	757.1	756.2	757.1	758.3	10.2	12.2	11.2	10.2	9.8	79	id.	id.
10	761.5	762.6	762.9	763.2	764.2	11.2	13.2	11.5	9.9	9.2	72	S E fort	id.
11	765.6	765.9	765.2	764.2	763.8	11.2	12.2	12.3	11.2	9.3	70	S O fort	id.
12	764.1	765.1	765.2	764.9	765.8	11.2	13.2	11.8	10.1	9.5	79	S O faible	Couvert
13	766.9	767.2	766.5	765.9	765.7	12.2	12.2	12.2	11.2	10.1	81	id.	id.

DATES	7	8	9	10	11	12	13
TEMPÉRATURES	10.9	12.2	13.2	13.2	12.5	13.2	13.1
EXTREMES	8.1	9.6	8.1	8.3	8.2	8.7	8.9

Pluie tombée : 00^{mm}

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

GÈNES

CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : **D^r L. M. BOSSI**

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SŒURS DOMINICAINES
QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D^r Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 2 heures, les mardi, Samedi, Mercredi et Dimanche.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

ASTHME OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. p^r les Célébrités médicales.
Soulagement immédiat
GUÉRISON par les
Même résultat avec le PAPIER GICQUEL ; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b^{te}. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delarocche, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1898